



COMPTE RENDU SUCCINCT DU COMITE SYNDICAL DU 17 SEPTEMBRE 2026

L'an Deux Mille Vingt-six le jeudi 17 septembre à 19 h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'aménagement et l'entretien de la rivière la Juine et de ses affluents, légalement convoqué le 1^{er} septembre 2026, s'est réuni à la Salle polyvalente Emile Besson de Brières-les-Scellés, Rue des Ruelles, sous la présidence de Monsieur Michaël MÉRIGOT, Président.

Etaient Présent(e)s et votant(e)s les Délégué(e)s Titulaires ou Suppléant(e)s :

CAESE	ANGERVILLE	Monsieur	PARMENTIER Emmanuel
CAESE	ANGERVILLE	Monsieur	DUPUIS Bruno
CAESE	ARRANCOURT	Monsieur	DUPENLOUP Stéphane
CCDP	AUTRUY-SUR-JUINE	Monsieur	MOUHOT Florent
CEA	AVRAINVILLE	Monsieur	JANIN Éric
CAESE	BOISSY-LA-RIVIERE	Monsieur	OLIVEIRA SANTOS David
CCEJR	BOURAY-SUR-JUINE	Madame	CAMPAIN Clothilde
CAESE	BOUTERVILLIERS	Madame	THEBAUD Anne-Laure
CAESE	BRIERES-LES-SCELLES	Monsieur	GENTY Mathieu
CAESE	CHALO-SAINT-MARS	Monsieur	MARCHAND Eric
CAESE	CHALOU-MOULINEUX	Monsieur	RONDU Maxime
CCEJR	CHAUFFOUR-LES-ETRECHY	Monsieur	PIGEON Fabien
CEA	CHEPTAINVILLE	Madame	DELMOTTE Kim
CAESE	CONGERVILLE-THIONVILLE	Madame	PELE Marjolaine
CAESE	ETAMPES	Monsieur	BAYART Gilles
CAESE	ETAMPES	Madame	BLOT Morgane
CCEJR	ETRECHY	Monsieur	DOIZIE Hervé
CAESE	FONTAINE-LA-RIVIERE	Monsieur	GATINEAU Henry
CEA	GUIBEVILLE	Monsieur	RATONI Thierry
CAESE	GUILLERVAL	Madame	SIEBENALER Maryvonne
CCVE	ITTEVILLE	Madame	HOUDAYER Alix (D.S.)
CCEJR	LARDY	Monsieur	LAVENANT Rémi
CCEJR	LARDY	Monsieur	THOMAS Nicolas (D.S.)
CAESE	LE MEREVILLOIS	Monsieur	BARBEROT Olivier
CAESE	LE MEREVILLOIS	Madame	ORION Pascale (D.S.)
CAESE	MEROBERT	Monsieur	LEFEBVRE Olivier
CAESE	MONERVILLE	Monsieur	LATINIER Michel
CAESE	MORIGNY-CHAMPIGNY	Monsieur	LENOIR Jérôme
CAESE	ORMOY-LA-RIVIERE	Monsieur	MÉRIGOT Michael
CAESE	PLESSIS SAINT-BENOIST	Monsieur	PAVARD Sylvain
CAESE	SACLAS	Monsieur	COATES Michaël
CAESE	ST CYR-LA-RIVIERE	Madame	DAILLOUX Marie-Pascale (D.S.)
CAESE	ST HILAIRE	Monsieur	DEMEULEMEESTER Stéphane
CCVE	ST VRAIN	Madame	CORDIER Corinne
CCVE	ST VRAIN	Monsieur	MOREAU David (D.S.)
CCEJR	TORFOU	Madame	CARLE Elise
CCEJR	VILLECONIN	Monsieur	REGNIER Frédéric
CCEJR	VILLENEUVE-SUR-AUVERS	Madame	BHIKOO Martine

Était Absent et excusé le Délégué Titulaire ayant donné pouvoir :

CAESE	ABBEVILLE-LA-RIVIERE	Monsieur	MEYER Éric (pouvoir à M. MÉRIGOT)
CAESE	MORIGNY-CHAMPIGNY	Madame	FRESSARD Laureen (pouvoir à M. LENOIR)

Etaient Absent(e)s et excusé(e)s les Délégué(e)s Titulaires :

CAESE	AUTHON-LA-PLAINE	Madame	VAILLE Claude
CCEJR	AUVERS-ST-GEORGES	Madame	PIONNEAU Isabelle
CCEJR	CHAMARANDE	Monsieur	ELEUTERIO José
CCEJR	ETRECHY	Monsieur	YRIS Dominique
CCVE	ITTEVILLE	Madame	GUILLARD Françoise
CCVE	ITTEVILLE	Monsieur	DURAND Hervé
CCEJR	JANVILLE-SUR-JUINE	Monsieur	GERMAIN Marc
CCEJR	LARDY	Madame	CHANON Benoîte
CCVE	LEUDEVILLE	Monsieur	LECOMTE Jean-Pierre

CAESE	LE MEREVILLOIS	Monsieur	VIETTE Philippe
CEA	MAROLLES-EN-HUREPOIX	Monsieur	CHAPELLON Laurent
CEA	MAROLLES-EN-HUREPOIX	Monsieur	DAVID Michel
CAESE	PUSSAY	Madame	GUILLOT Sylvie
CAESE	ST CYR-LA-RIVIERE	Monsieur	GOULET Gérard
CAESE	ST-ESCOBILLE	Monsieur	IMBAULT Vincent
CCVE	ST VRAIN	Madame	GUAJARDO-FILIPPI Emmanuelle

Etaient également Présents les Délégué(e)s Suppléants :

CAESE	BOUTERVILLIERS	Monsieur	CHARBONNIER Thierry
CCEJR	CHAUFFOUR-LES-ETRECHY	Monsieur	GAUTIER Thierry
CAESE	CONGERVILLE-THIONVILLE	Monsieur	BENOIST Hervé
CAESE	FONTAINE-LA-RIVIERE	Madame	DUMONT Sylvie
CEA	GUIBEVILLE	Madame	BERTINOT Martine
CAESE	MONERVILLE	Monsieur	FONSECA Didier
CAESE	SACLAS	Monsieur	ESTEVES Cyrille

Secrétaire de séance : Monsieur Stéphane DEMEULEMEESTER est désigné secrétaire de séance.

Monsieur Michaël MÉRIGOT, Président accueille les personnes présentes.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 18 JUIN 2026

Le Président demande aux membres du Comité Syndical si le procès-verbal de la séance du 18 juin 2026 appelle des observations.

Le procès-verbal n'appelant pas d'observation, le Président le soumet au vote.

Le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité,

ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU COMITÉ SYNDICAL – DELIBERATION 2026-09-001

Entendu le rapport de Monsieur le Président,

Le comité syndical, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'approuver le règlement intérieur du syndicat annexé à la présente délibération.
- **ABROGE** tout précédent règlement intérieur
- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Voté à l'unanimité,

DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGUE DES ELUS DU SIARJA –DELIBERATION 2026-09-002

Entendu le rapport de Monsieur le Président,

Le Comité syndical, Après en avoir délibéré,

- **DESIGNE** Monsieur Pierre-Étienne BISCH, préfet de région honoraire et Conseiller d'État en service extraordinaire honoraire, comme référent déontologue des élus du SIARJA, jusqu'au 31 décembre de l'année d'installation de la prochaine assemblée délibérante issue des prochaines élections générales prévues en 2032 ou 2033 si le mandat en cours venait à être prolongé,
- **PRECISE** que les saisines du référent déontologue des élus auront lieu uniquement par écrit, à l'adresse mail mise à disposition des élus : pierre-etienne.bisch@cnda.juradm.fr, Cette boîte mail ne pourra être lue que par le seul référent déontologue du SIARJA, afin de garantir un processus parfaitement confidentiel.
- **DIT** que le référent déontologue sera indemnisé par le SIARJA dans les conditions définies par l'arrêté du 6 décembre 2022 pris en application du décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l' élu local, à savoir 80 € par dossier, sur présentation d'un justificatif de la part du référent, mentionnant uniquement la date de la saisine.

Voté à l'unanimité,

DESIGNATION DES REPRESENTANTS : COPIL NATURA 2000 (BVEJ + VALLEE DE L'ESSONNE ET VALLONS VOISINS - DELIBERATION 2026-09-003

Entendu le rapport de Monsieur le Président,

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** à l'unanimité le vote à main levée,
- **DESIGNE** M. Florent MOUHOT pour siéger au COPIL Natura 2000 Vallées de l'Essonne et vallons voisins (site FR2400523)
- **DESIGNE** Mme Chohilde CAMPAIN pour siéger au COPIL Natura 2000 Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte (FR1110102) et Marais des Basses Vallées de l'Essonne et de la Juine (FR1100805).

Voté à l'unanimité,

ADHESION ET DESIGNATION DES REPRESENTANTS A L'AGENCE REGIONALE DE LA BIODIVERSITE ARB IdF- DELIBERATION 2026-09-004

Entendu le rapport de Monsieur le Président,

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** à l'unanimité le vote à main levée,
- **APPROUVE** l'adhésion du SIARJA à l'Agence Régionale de Biodiversité (ARB) Ile-de-France
- **DÉSIGNE** Mme Clothilde CAMPAIN pour représenter le SIARJA au Comité des partenaires de l'ARB Ile-de-France.
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget

Voté à l'unanimité,

ADHESION ET DESIGNATION DES REPRESENTANTS A L'ANEB- DELIBERATION 2026-09-005

Entendu le rapport de Monsieur le Président,

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** à l'unanimité le vote à main levée,
- **APPROUVE** l'adhésion du SIARJA à L'Association nationale des Elus de Bassin versant (ANEB)
- **DÉSIGNE** comme titulaires M. MERIGOT et M. BAYART et comme suppléants M. COATES et M. GATINEAU pour représenter le SIARJA à l'ANEB.
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget

Voté à l'unanimité,

ADHESION A ADOPTA DELIBERATION 2026-09-006

Entendu le rapport de Monsieur le Président,

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** l'adhésion du SIARJA à ADOPTA,
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget

Voté à l'unanimité,

VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS- DELIBERATION 2026-09-007

Entendu le rapport de Monsieur le Président,

Le Comité syndical, Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de valider le document unique d'évaluation des risques professionnels présenté en annexe.
- **DECIDE** d'approuver l'engagement de l'autorité territoriale à assurer le suivi des actions pour diminuer les risques professionnels ainsi qu'à procéder à une réévaluation régulière du document unique.

Voté à l'unanimité,

TABLEAU DES EMPLOIS - CREATION ET SUPPRESSION D'EMPLOI DANS LE CADRE D'UN AVANCEMENT DE GRADE - DELIBERATION 2026-09-008

Entendu le rapport de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **APPROUVE** la suppression, à compter du 01/10/2026, d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe,
- **APPROUVE** la création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe,
- **DIT** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Voté à l'unanimité,

TRAVAUX DE RESTAURATION AU BIEF D'AHAUT A SACLAS, LANCEMENT DU MARCHÉ ET DEMANDE DE SUBVENTION - DELIBERATION 2026-09-009

Entendu le rapport de M. Jérôme LENOIR, Vice-président délégué à la restauration de la fonctionnalité des cours d'eau et des zones humides,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

- **APPROUVE** le dossier « Restauration du Bief d'Ahaut »,
- **AUTORISE** le Président à engager toutes les démarches pour la passation du marché de travaux.
- **AUTORISE** le Président dans le cas où une procédure serait infructueuse, à relancer celle-ci selon les dispositions prévues par le Code de la commande publique en pareil cas,
- **AUTORISE** le Président à effectuer toutes les démarches utiles en vue notamment de solliciter les subventions auprès des partenaires financiers au taux maximum,
- **PREND** l'engagement d'inscrire au budget annuel les crédits nécessaires pour couvrir les frais,
- **AUTORISE** le Président à lancer le marché avec l'entreprise retenue une fois les formalités accomplies,
- **S'ENGAGE** à ne pas lancer les travaux avant l'obtention des notifications d'éventuelles subventions ou des dérogations appropriées.

Voté à l'unanimité,

DESIGNATION DE REPRESENTANTS A LA COMMISSION DE GROUPEMENT – ACTION PEP 2.6 « CONCEPTION D'UN SYSTEME DE PREVISION DES CRUES A L'ECHELLE DU BASSIN VERSANT DE L'ESSONNE » - DELIBERATION 2026-09-010

Entendu le rapport de Monsieur le Président,

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** à l'unanimité le vote à main levée,
- **DÉSIGNE** pour représenter le SIARJA à la commission de groupement de l'action 2.6 du PEP Juine-Essonne-Ecole « Conception d'un système de prévision des crues à l'échelle du bassin versant de l'Essonne », M. Fabien PIGEON, en tant que titulaire et de Mme Corinne CORDIER en tant que suppléant.

Voté à l'unanimité,

Prochain comité le Jeudi 3 décembre à 19h00 salle des fêtes de Brières-les-Scellés, suivi d'un cocktail pour clôturer l'année en toute convivialité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Le Président,
Michaël MÉRIGOT